

Fonctionement de l'opposition banquaire

Par loveyou, le 23/11/2014 à 21:15

bonjour

j ai remboursé en octobre mon credit carrefour entiererment mais mon credit a debiter de mon compte a nouveau une nouvelle fois le 5 novembre 61 euros je n ai pas eu le temps de prévenir mon banquier il a fait opposition le 16 octobre il me parle d un delai de six semaines mais je ne comprends pas serais je automatiquement remboursé ?

ou doit je faire d autres demarches pour etre remboursé aupres de carrefour ?? merci d avance

alain